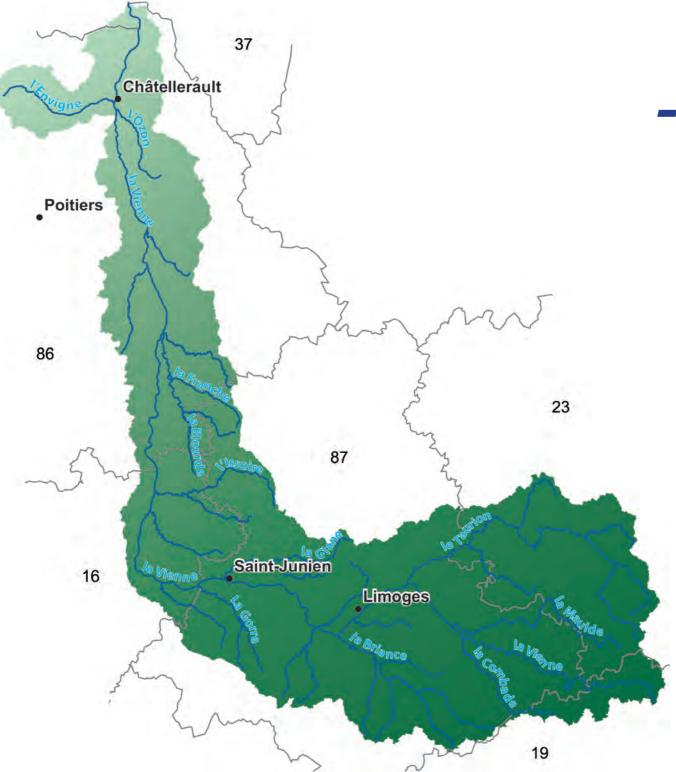


Etablissement Public

du Bassin de la Vienne

Le Tableau de Bord du SAGE Vienne

- Décembre 2008 -





Etablissement Public du Bassin de la Vienne 3 place du 11 novembre 87220 FEYTIAT

> Tél.: 05.55.06.39.42 Fax.: 05.55.30.17.55 epbv@epbv.fr www.eptb-vienne.fr







Le Tableau de Bord du SAGE Vienne

- Décembre 2008 -

Cette année, le tableau de bord du SAGE Vienne compte 55 descripteurs renseignés sur un total de 66 (dont 3 créés en 2007). Les études menées dans le cadre du SAGE Vienne (inventaire des zones à dominante humide), les stages (diagnostic de gestion du risque d'inondations) ainsi que la collaboration de nombreux organismes détenteurs de données, ont permis de préciser de nombreux indicateurs.

Globalement, la situation environnementale sur le bassin de la Vienne est contrastée. L'état des masses d'eau sur le territoire du SAGE Vienne atteste d'un état général moyen avec près de 56 % des masses d'eau classées en risque de non atteinte du bon état en 2015, soit 2% de plus qu'en 2007. Les paramètres déclassant sont principalement la morphologie ainsi que l'hydrologie ou encore les pesticides, la qualité Concernant les milieux naturels, 382,5 ha de milieux remarquables dont des landes et et les nitrates sur la partie aval du bassin.

Une stabilité, voire une amélioration, de la qualité des eaux superficielles et souterraines sur le territoire du SAGE Vienne, est cependant constatée, à l'exception d'une dégradation notable par les matières organiques oxydables comparativement aux années précédentes. Toutefois, les objectifs de qualité du SDAGE et du SAGE ne sont pas respectés concernant les matières organiques à Ingrandes (86) et concernant les nitrates dans les nappes souterraines. Les efforts à consentir pour atteindre les objectifs de 61% de masses d'eau de surface en bon état écologique ou bon potentiel demeurent donc importants.

L'état de santé des milieux aquatiques, globalement satisfaisant, n'en demeure pas moins variable avec des notes IBGN classées en qualité « Bonne » à « Très bonne » et des notes d'indices poissons et diatomés variant de « Très bon » à « Passable ». Les passages de migrateurs en 2008 à Châtellerault sont en augmentation pour la Lamproie Marine. L'ouverture d'un nouveau tronçon en 2009 au niveau de Bonneuil-Matours devrait permettre de libérer de nouvelles zones de frayères sur un linéaire de 40 km.

Au sujet de l'hydrologie des cours d'eau, la situation préoccupante des dernières années s'est améliorée depuis 2006 mais les débits mesurés restent toutefois faibles par rapport aux débits statistiques de référence. En 2008, la pluviométrie n'a pas toujours permis d'éviter les situations d'assecs pour les affluents de la Vienne aval. Les niveaux des nappes souterraines semblent avoir subi une légère stabilisation alors qu'ils ne cessaient de décroître depuis 2003. Les débits d'objectifs sont globalement respectés sur la Vienne sauf à Ingrandes (86).

Concernant les affluents sensibles, ils n'ont pas été respectés sur l'Envigne mais la mise en place de la gestion volumétrique devrait faciliter le respect des objectifs.

tourbières sur la partie amont du bassin, sont désormais gérés par le CREN Limousin (l'objectif du SAGE est de 300 ha de tourbières en 2011). De nouveaux contrats territoriaux et programmes de restauration et d'entretien des berges sont ou seront bientôt mis en place, ce qui témoigne d'une dynamique satisfaisante dans ce domaine.

Après 3 années de mise en œuvre, le SAGE Vienne compte 9 préconisations réalisées, 63 en cours et 33 qui restent à mettre en place.

Etablissement Public du Bassin de la Vienne 3 place du 11 novembre **87220 FEYTIAT**

> Tél.: 05.55.06.39.42 - Fax.: 05.55.30.17.55 epbv@epbv.fr www.eptb-vienne.fr

Généralités sur le tableau de bord du SAGE du bassin de la Vienne

√ Objectifs

Quoi et pourquoi?

Le tableau de bord, approuvé par la CLE le 5/11/2004, comprend un nombre important d'indicateurs visant à assurer un suivi efficace de la mise en œuvre du SAGE Vienne. L'objectif du tableau de bord est de fournir un outil de communication polyvalent mais également ciblé, qui puisse être actualisé annuellement.

Pour qui?

Les données sont éditées dans un document de synthèse présenté lors des bilans et du suivi pour la CLE, mais également mis à disposition des différents acteurs techniques, des usagers de l'eau et du public.

Le tableau de bord est avant tout un outil de pilotage du SAGE et doit donc être utilisé comme tel par la CLE. En fonction des résultats de suivi obtenus, il permet d'orienter la mise en œuvre des préconisations du SAGE dans un souci d'efficacité.

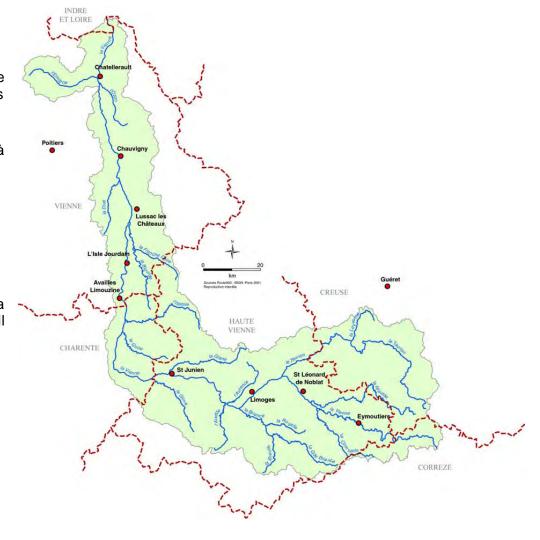
Comment?

Le cadre et le contexte pour la récupération des données sont des aspects très importants pour le bon fonctionnement de l'outil. La gestion et l'organisation de ces données via une base de donnée liée à un Système d'Information Géographique (S.I.G.) est utilisée. Il s'agit d'une méthode pertinente et efficace pour l'alimentation du tableau et la présentation explicite des données.

Objectif général du tableau de bord du SAGE du bassin de la Vienne :

Le tableau de bord ne constitue pas un simple document technique mais bien un support utile pour :

- animer les discussions au sein de la CLE (notamment sur la planification),
- fournir un référentiel commun à tous les acteurs concernés,
- permettre un éclairage nouveau sur le projet,
- maintenir la concertation et la dynamique du projet,
- communiquer sur le SAGE et ses retombées (du public intéressé au technicien) en permettant une actualisation des données mais également des documents constitutifs du SAGE,
- fournir un état des lieux dynamique, notamment utile pour la révision du SAGE.



Périmètre du SAGE Vienne

✓ Les indicateurs et descripteurs du SAGE du bassin de la Vienne

Les définitions d'un indicateur sont les suivantes :

- « Paramètre, ou valeur calculée à partir de paramètres, qui décrit ou donne des indications sur l'état d'un phénomène, de l'environnement ou d'une zone géographique, d'une portée supérieure aux informations directement liées à la valeur d'un paramètre ».
- « Un indicateur est une donnée quantitative qui permet de caractériser une situation évolutive, une action ou les conséquences d'une action, de façon à les évaluer et à les comparer à leur état à différentes dates » (Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse).

Pour le bassin de la Vienne, en 2004, **21 indicateurs** et **63 descripteurs** ont été retenus afin d'assurer un suivi efficace de la mise en œuvre du SAGE Vienne. En 2008, 3 descripteurs ont été ajoutés.

Chaque descripteur se rapporte à un certain nombre d'informations :

- un N° de l'(les) action(s) suivie(s) par le descripteur,
- une base de données ou une structure en charge,
- une référence initiale ou un N° d'action de l'étude complémentaire ou un N° de descripteur qui serviront de référence,
- une date ou fréquence d'actualisation.

Les indicateurs et descripteurs ont été établis avec l'aide des économistes du Centre International de Droit Comparé de l'Environnement (CRIDEAU) puis ont été validés par les partenaires du SAGE (Agence de l'Eau, DIREN, collectivités). Ils ont été définis selon une grille d'analyse cohérente et pertinente pour réduire la complexité liée au nombre important de préconisations (105), relatives à 22 objectifs, le tout répondant à 2 enjeux majeurs (bon état écologique, attractivité du bassin) et 4 enjeux particuliers (qualité eau potable, biodiversité, entretien et restauration, gestion quantitative).

La présentation cartographique, apparaissant comme la plus pédagogique, a été privilégiée quand cela était possible. Les descripteurs correspondent ainsi majoritairement à des **cartes** mais également à des **tableaux** ou **graphiques** permettant une représentation claire et synthétique de l'évolution de la situation.

✓ Le modèle Pression-Etat-Réponse

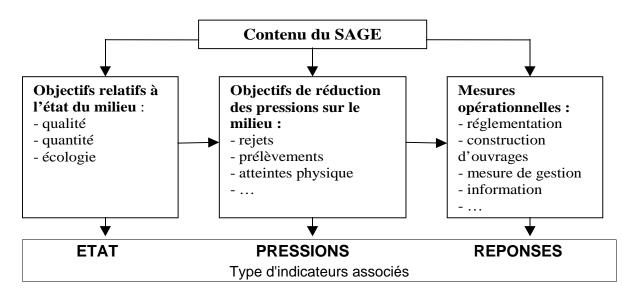
Le tableau de bord du SAGE Vienne se structure autour de **3 types d'indicateurs** synthétiques reprenant la typologie élaborée par l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) rassemblant 30 pays Membres au sein d'une organisation offrant aux gouvernements un cadre pour examiner, élaborer et perfectionner les politiques économiques et sociales.

Le modèle PER repose sur l'idée suivante : les activités humaines exercent des **Pressions** sur l'environnement et affectent sa qualité et la quantité des ressources naturelles (**Etat**) ; la société répond à ces changements en adoptant des politiques environnementales, économiques et sectorielles, en prenant conscience des changements intervenus et en adaptant ses comportements (**Réponses** de la société).

Ce modèle distingue ainsi :

- **7 indicateurs d'état** qui permettent de suivre l'évolution de la ressource et du milieu tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif,
- **5 indicateurs de pressions** qui permettent de mesurer les risques et dangers qui pèsent sur la ressource et les milieux.
- 9 indicateurs de réponses qui permettent de juger si les politiques sont à la hauteur des enjeux précédemment dégagés.

A l'aide des différents indicateurs synthétiques proposés, il est possible de suivre l'évolution temporelle des grands objectifs du SAGE (qualité des eaux, débits, qualité des milieux ...) en fonction des pressions pesant sur la ressource et le milieu et des réponses qui y sont apportées.



Modèle des indicateurs Pression Etat Réponse (source : SDAGE RMC, 2002).

√ Les descripteurs CLE

Le tableau de bord du SAGE Vienne comprend 21 indicateurs et 63 descripteurs. Ces indicateurs et descripteurs sont clairs et adaptés au suivi du SAGE. Cependant, la quantité importante de descripteur peut être un frein pour la communication sur le suivi du SAGE et une simplification a été envisagée.

Des indicateurs prioritaires ont été mis en évidence afin de permettre à la cellule du SAGE d'assurer le suivi des préconisations et ce, en fonction de l'organisme ou des personnes à qui sera destiné le document.

Dans un premier temps, les descripteurs les plus pertinents pour la CLE ont été identifiés. En effet, le choix a été prioritairement de considérer que la CLE était le principal organisme destinataire des informations apportées par le tableau de bord.

Les descripteurs « CLE » ont été obtenus par recoupement de différents points :

- les missions de la CLE,
- la pertinence du descripteur,
- la mobilisation « pratique » des données,
- la fréquence d'actualisation,
- la priorité par rapport au déroulement du SAGE et des études complémentaires,
- le cheminement logique du modèle Pression-État-Réponse.

Ainsi, <u>29 descripteurs dits « CLE » ont été désignés</u>. Ils apparaissent « <u>soulignés</u> » dans le document.

La fréquence d'actualisation sera différente selon le type de descripteurs :

- majoritairement annuelle pour les descripteurs dits « CLE » ;
- annuelle, ou tous les 3 à 5 ans pour les autres descripteurs exhaustifs du SAGE.

Il est à noter que la mise à jour des données par les organismes détenteurs des informations demeure hétérogène. Les descripteurs reflètent ainsi parfois des situations correspondant à des années différentes.

Le tableau de bord du SAGE Vienne apportera ainsi toutes les informations nécessaires à la CLE pour prendre les bonnes orientations et décisions.

SommaireDescripteurs (descripteurs « CLE » soulignés)

Indicateur d'Etat

1. Etat naturel de référence61.1 Carte des systèmes aquifères7

1.2 Carte des masses d'eau	
Aspects qualitatifs des eaux de surface 2.1 Carte des matières azotées et/ou % de points par classe de qualité	25
2.2 Carte des nitrates et/ou % de points par classe de qualité	26
2.3 Carte des matières phosphorées et/ou % de points par classe de qualité	<u>27</u>
2.4 Carte des matières organiques et oxydables et/ou % de points par classe de qualité	28
2.5 Carte ou tableau des pesticides et/ou % de points par classe de qualite	29
3. Aspects qualitatifs des eaux souterraines	33
3.1 Carte ou tableau des nitrates dans les captages AEP (zones amont et médiane) et nappes souterraines (zone aval)	34
4. Aspects quantitatifs des eaux de surface	45
4.1 Carte et tableau des débits aux points de relevés (débit d'étiage, de crue, débit réservé)	46
4.2 Carte des cours d'eau taris	
5. Aspects quantitatifs des eaux souterraines	55
5.1 Graphiques d'évolution piézométrique des nappes souterraines	56
5.2 Tableau des débits des sources captées pour l'eau potable et/ou tableau des communes justifiant des mesures de restriction	60
6. Qualité des milieux	61
6.1 Carte de qualité des peuplements de poissons par l'Indice Poisson Rivière (IPR) et/ou % de points par classe de qualité	62
6.2 Carte de qualité hydrobiologique (IBGN) et/ou % de points par classe de qualité	63
6.3 Carte de qualité diatomées (IBD) et/ou % de points par classe de qualité	64
6.4 Carte de localisation des frayères	65
6.6 Carte et tableau de caractérisation des zones humides et/ou % du bassin couvert par une zone humide aménagée	70
6.7 Carte ou tableau sur la qualité physique des cours d'eau (aménagement ripisylve / berge / lit)	72
7. Obstacles à l'ecoulement des eaux et à la circulation de la faune	
7.1 Nombre d'ouvrages présents et carte des barrages et seuils des tronçons où remontée des migrateurs possible	
7.2 Carte et tableau de recensement des étangs	
5	
Indicateur de Pression	
O Consumption anthronisms de Bonnes	70
8. Occupation anthropique de l'espace	/6
8.2 Carte de l'aire urbanisée, industrialisée et agricole.	78
8.3 Prospective d'évolution de la population	
9. Activités economiques liées à la ressource	
9.1 Carte des activités industrielles	
9.3 Carte des activités touristiques.	
9. 4 Carte de qualité des eaux de baignade	
10. Prélèvements de la ressource	22
10.1 et 10.2 Carte et tableaux des prélèvements en eaux de surface et souterraines (AEP, Irrigation, Industrie).	89
11. Rejets	93
11.1 Carte et tableau des rejets domestiques (stations d'épuration)	
11.2 Cartes de pression agricole (épandage ; UGB/ha ; zones maïs)	<u>96</u>

	11.4 Carte et/ou tableau des petits rejets	103
	11.5 Cartes, par sous-bassin, des pollutions diffuses	103
12.	Pression sur les milieux	
	12.1 Carte d'évolution de l'Indice Poisson Rivière	105
	12.2 Carte de dégradation des zones humides	106
	12.3 Carte de l'évolution de la part de la surface drainée dans la SAU	107
	12.4 Carte de l'évolution de la part de la surface irriguée dans la SAU	108
	12.5 Carte d'évolution des milieux naturels (enrésinement / urbanisation)	110

Indicateur de Réponse

13. Réseaux de mesure	111
13.1 Cartes des points de mesures	
14. Objectifs de qualité des eaux	115
14.1 Cartes et tableaux des objectifs de qualité des eaux	116
14.2 Tableau de décalage entre objectif et concentration réelle dans les eaux de surface	117
14.3 Cartes et/ou tableaux de décalage entre objectif et concentration réelle dans les eaux souterraines	120
14.4 Tableau du nombre d'UDI et population concernée par eaux agressives ou correctement minéralisées	124
15. Objectifs de quantité des eaux	125
15.1 Carte et/ou tableau des objectifs de quantité (DOE, DSA, DMB)	126
15.2 Tableaux de fréquence de respect des objectifs (DOE, DSA, DMB et débit réservé)	128
16. Zones protégées et à risque	135
16.1 Cartes des instruments juridiques et d'inventaire pour la protection de la ressource et du milieu	136
16.2 Tableau sur les périmètres de protection de captage	
16.3 Tableau des tourbières protégées	
16.3.1 Protection des zones humides dans les documents d'urbanisme	
16.4 Carte des procédures de prévention des risques d'inondation	143
17. Réduction à la source de la charge polluante (ex-ante)	144
17.1 Tableau sur la mise aux normes des installations agricoles	145
17.2 Carte ou tableau sur la mise aux normes des installations industrielles	
17.3 Carte des zones de rejets réglementés (zones sensible et vulnérable)	146
18. Réduction ex-post de la charge polluante	147
18.1 Tableau d'évolution du rendement des ouvrages d'épuration	148
19. Aménagement sur les eaux de surface	149
19.1 Carte des programmes d'entretien des berges.	
19.2 Carte des ouvrages équipés	
19.3 Carte de la remontée des poissons grands migrateurs	155
20. Programme de sensibilisation des acteurs	156
20.1 Tableau décrivant montant des programmes, nombre d'évènements de sensibilisation, localisation	157
21. Structures communales	159
21.1 Carte des structures et compétences transférées.	
22. Autres Indicateurs	
22.1 Etat d'avancement des préconisations du SAGE Vienne	
22.2 Consultation de la CLE concernant les dossiers relevant des procédures IOTA et ICPE	167